

PRODUIT DE SOUS-PLANCHER DE MARQUE CGC LEVELROCK^{MD}

RH RH ÉCOLOGIQUE



DESCRIPTION

Produit de sous-plancher coulé supérieur pour systèmes de chauffage par rayonnement

- Application et prise rapides permettant une circulation légère en quelques heures seulement
- Offert en assemblages UL assurant un indice de résistance au feu jusqu'à deux heures
- Procure une surface lisse résistant à la fissuration
- Aide à maximiser l'insonorisation entre les étages et les unités d'habitation
- Le produit de sous-plancher de marque CGC Levelrock^{MD} RH écologique permet d'obtenir des crédits LEED^{MD}
- Installé par des installateurs des produits CGC Levelrock

Les produit de sous-plancher CGC Levelrock^{MD} RH et CGC Levelrock^{MD} RH écologique sont des produits de sous-plancher de ciment d'application rapide conçus par CGC pour la construction intérieure résidentielle (Pour la construction commerciale, utiliser le produit de sous-plancher CGC Levelrock^{MD} RH commercial ou CGC Levelrock^{MD} RH commercial écologique). Les produit de sous-plancher CGC Levelrock RH et RH écologique sont formulés spécialement pour les installations de chauffage par rayonnement par câbles chauffants ou à l'eau chaude et assurent une résistance à la compression de 2 500 à 3 500 lb/po² à une épaisseur minimale de 19,1 mm (3/4 po) et maximale de 76,2 mm (3 po). La résistance élevée à la compression et la dureté de la surface des produits de sous-plancher CGC Levelrock RH et RH écologique assurent la résistance à long terme à l'activité typique caractérisant les habitations unifamiliales et multifamiliales et acceptent pratiquement tous les types de revêtements de sol, par exemple les carreaux de céramique, la moquette ou le bois dur.

Le retrait nul des produits de sous-plancher CGC Levelrock RH et RH écologique bloque les tubes de chauffage à eau chaude et les câbles électriques bien en place, éliminant les bruits et le frottement des tubes, alors que leur formulation spéciale est conçue pour résister aux plages de températures de fonctionnement élevées associées aux planchers à chauffage par rayonnement. En plus de bloquer les tubes et les câbles électriques en place, le contact direct des produits de sous-plancher CGC Levelrock RH et RH écologique permet un transfert efficace de la chaleur dans le sous-plancher grâce à l'élimination de tout vide d'air qui pourrait faire fonction d'isolant et réduire l'efficacité du transfert de la chaleur.

Le produit de sous-plancher CGC Levelrock RH écologique est fabriqué à partir de gypse synthétique, un sous-produit de la désulfuration des gaz de combustion qui est un procédé utilisé pour nettoyer les gaz de combustion émis par les centrales électriques alimentées en combustibles fossiles. Ce procédé limite grandement les émissions d'anhydride sulfureux, ce qui contribue à protéger l'environnement en réduisant les pluies acides nocives. L'utilisation du gypse synthétique permet en outre d'éliminer l'enfouissement de cette matière en tant que déchet solide. De plus, la haute teneur en matières recyclées du produit de sous-plancher CGC Levelrock RH écologique peut permettre d'obtenir des crédits LEED^{MD} MR sur le contenu en matières recyclées, et les produits de sous-plancher CGC Levelrock RH et CGC Levelrock RH écologique, qui sont préparés sur place à l'aide d'eau locale, peuvent également aider à obtenir des crédits régionaux LEED^{MD} MR.

Les produits de sous-plancher de ciment coulé de CGC sont mélangés avec du sable et de l'eau sur le chantier pour produire une pâte légère. Le produit est généralement coulé sur les tubes de chauffage à eau chaude du système de chauffage par rayonnement à une épaisseur totale de 38 mm (1 1/2 po) de façon à les recouvrir. L'enrobage des systèmes de chauffage par rayonnement nécessite généralement moins de matériau. L'épaisseur minimale du produit de sous-plancher CGC Levelrock RH ou RH écologique doit être de 19,1 mm (3/4 po) au-dessus des câbles. L'épaisseur totale typique de la plupart des systèmes de chauffage électrique (notamment avec les produits de sous-plancher CGC Levelrock RH ou RH écologique) peut être de 25,4 mm (1 po).

Un sous-plancher d'une épaisseur de 38 mm (1 1/2 po) pèse environ 15,5 lb/pi² et présente une densité sèche approximative comprise entre 117 et 123 lb/pi³.

DESCRIPTION (SUITE)

Les systèmes de sous-plancher de ciment modifié conçus par CGC procurent, à faible coût, des planchers légers, à indice de résistance au feu, à surface lisse et monolithique dans les constructions résidentielles et les constructions commerciales légères. Utilisés avec la bande d'isolation du périmètre de marque CGC Levelrock^{MD}, les produits de sous-plancher CGC Levelrock RH et CGC Levelrock RH écologique permettent de réduire encore plus les risques de fissuration. Les applications typiques exigent moins de travail que de nombreux autres types de construction et assurent des indices de résistance au feu élevés. Les systèmes d'insonorisation conçus par CGC présentent des indices ITS et IIC améliorés lorsqu'ils sont utilisés avec les produits d'atténuation sonore de marque CGC Levelrock^{MD}.

GARANTIE

Une garantie limitée de 10 ans s'applique lorsque l'on utilise CGC Levelrock RH ou RH écologique de ciments modifiés scellés au moyen d'un apprêt-produit d'étanchéité de marque CGC Durock^{MC} X2 et un adhésif XL Brands^{MD}. Veuillez communiquer avec CGC pour de plus amples renseignements.

RESTRICTIONS

1. Ne pas utiliser à l'extérieur.
2. Ne pas utiliser en tant que produit de finition permanent.
3. Ne pas installer ce produit dans des endroits où il existe un risque d'exposition continue à l'humidité.
4. Ne pas installer ce produit dans des applications au-dessous du niveau du sol.
5. Ne pas utiliser avec des systèmes de chauffage par rayonnement dont la température de fonctionnement est supérieure à 60 °C (140 °F) durant des périodes prolongées.
6. Pour les sous-planchers de bois installer uniquement ce produit sur du contreplaqué à assemblage à rainure et languette ou des panneaux OSB, ou sur un sous-plancher de bois à bord droit sans utiliser de renfort.
7. Ne pas utiliser sur des joints de dilatation ou de rupture. Prolonger tous les joints de mouvement dans la dalle de béton et traverser le sous-plancher. Dans les endroits où le plancher ne présente pas de joints de dilatation ou de rupture, ou si des fissures systématiques sont apparues dans la dalle de béton en raison du mouvement de cette dernière, consulter un ingénieur qui participe au projet ou demander les services d'un ingénieur professionnel en structures afin de fournir de tels joints dans le cadre du système, et ce, conformément aux exigences techniques et aux normes de l'industrie.
8. Le design de la structure doit être tel que la flexion de charge dynamique ou statique ne dépasse pas L/240 et que la flexion de charge dynamique ne dépasse pas L/360. Certains revêtements de sol, notamment le marbre, le calcaire, le travertin et le bois, peuvent avoir des limites de flexion plus contraignantes. Consulter le fabricant de revêtement de sol approprié pour plus de renseignements.
9. Suivez les directives de la Radiant Professionals Alliance (RPA) publiées dans le document *RPA Guidelines for the Design and Installation of Radiant Panel Heating and Snow/Ice Melt Systems 2010 Edition* (voir radiantprofessionalsalliance.org) en ce qui concerne la température et la température des fluides. La température des fluides de systèmes de chauffage par rayonnement ne doit pas dépasser 60 °C (140 °F) à la sortie du système de chauffage. Pour réduire les risques, la température du plancher ne doit pas dépasser 32 °C (90 °F) et doit être limitée à 29 °C (85 °F) dans les zones de contact direct avec les occupants de l'immeuble. Suivez les directives de la RPA pour connaître les instructions précises concernant les divers revêtements de sol. Pour limiter le risque de choc thermique des produits CGC Levelrock RH ou CGC Levelrock RH écologique, il faut démarrer progressivement le système de chauffage par rayonnement sur une période de quelques jours jusqu'à ce que le sous-plancher soit complètement sec. Le démarrage des systèmes de chauffage par rayonnement doit se faire conformément aux procédures de démarrage recommandées par le fabricant.

INSTALLATION

Durant toute l'installation, l'immeuble doit être fermé et on doit maintenir une température minimale de 10 °C (50 °F) jusqu'à ce que l'équipement permanent de chauffage soit en fonction. On doit assurer une ventilation adéquate pour assurer le séchage uniforme du produit de sous-plancher installé; le séchage d'un plancher de 19,1 mm (3/4 po) nécessite généralement entre 5 et 7 jours. Protéger le plancher des charges causées par la circulation dense des ouvriers (p. ex. chariots chargés de cloisons sèches, armoires à outils lourdes, etc.) avec du contre-plaqué. Pour des applications sur des panneaux de contreplaqué ou de panneaux de lamelles orientées homologués par l'APA, il est nécessaire d'appliquer un apprêt pour bois de marque CGC Levelrock^{MD} pour assurer une liaison optimale entre le produit et le sous-plancher.

INSTALLATION (SUITE)

S'assurer que tous les tuyaux de chauffage à eau chaude ou tous les mats de chauffage par rayonnement sont solidement fixés au sous-plancher. Afin d'assurer une liaison optimale entre le produit de sous-plancher coulé et le sous-plancher il est nécessaire d'appliquer un apprêt de sous-plancher CGC Levelrock.

On doit laisser durcir suffisamment les sous-planchers de béton servant de substrat au système de sous-plancher de CGC Levelrock RH/RH écologique (généralement un minimum de 28 jours) avant l'installation du produit de sous-plancher. Pour les applications au niveau du sol ou au-dessus du niveau du sol sur des sous-planchers de béton ou des dalles de béton, mesurer le taux d'émission de vapeur d'eau (MVER) selon la norme F1869 de l'ASTM. Le taux d'émission de vapeur d'eau doit être inférieur à 5 lb/1 000 pi²/24 h. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec CGC. Les sous-planchers de béton doivent être apprêtés convenablement à l'aide de l'apprêt acrylique pour béton de marque CGC Levelrock^{MD} conformément aux directives de CGC. Se reporter à la publication *CGC Levelrock Floor Underlayment Finished Floor Installation Guidelines* (Directives d'installation du plancher fini sur le produit de sous-plancher CGC Levelrock) (IG1457F) pour obtenir les directives relatives à la pose du revêtement de sol.

Il faut faire l'inspection des fissures dans le sous-plancher de béton existant pour établir si elles sont causées par les contractions types du béton ou si elles sont le résultat d'un mouvement de la structure. Dans ce deuxième cas, il faut prendre des mesures pour corriger les fissures, sans quoi elles se propageront tôt ou tard dans les produits de sous-plancher CGC Levelrock RH et CGC Levelrock RH écologique. Réparer toutes les fissures existantes dans le béton ancien et neuf pour minimiser et limiter leur propagation dans les produits de sous-plancher CGC Levelrock RH et Levelrock RH écologique. Enlever le béton fragile le long des fissures à l'aide de ciseaux ou d'un autre moyen convenable. Enlever la poussière et les débris accumulés dans les cavités des fissures à l'aide d'un aspirateur ou d'un autre moyen convenable. Les fissures variées présentes dans le sous-plancher de béton, telles que les fissures dues au retrait, doivent être remplies à l'aide d'une colle époxyde bouche-fente convenable offerte sur le marché et conçue pour les applications de plancher de béton. Pour garantir une résistance supérieure à la croissance des fissures, faire appel à des techniques de réparation des fissures par injection d'époxyde conformes aux directives de l'industrie afin de réparer des fissures qui sont actives ou profondes. Il convient de noter que la réparation de fissures existantes dans le sous-plancher de béton ne fait qu'atténuer, sans prévenir complètement, leur propagation dans les produits de sous-plancher CGC Levelrock RH et CGC Levelrock RH écologique. La croissance des fissures existantes ou la formation de nouvelles fissures dans le sous-plancher de béton peut entraîner la propagation de fissures dans les produits de sous-plancher CGC Levelrock RH et CGC Levelrock RH écologique. Respecter les joints de dilatation et de contrôle existants (voir le point n° 7 à la page 2 des Restrictions).

Afin de réduire les effets de l'expansion et de la fissuration dans les angles extérieurs, utilisez la bande d'isolation du périmètre CGC Levelrock. Consultez la Fiche sur la bande d'isolation du périmètre CGC Levelrock (IG1874) pour de plus amples renseignements.

Pour de plus amples renseignements sur les exigences et les restrictions d'installation du produit et pour obtenir des renseignements sur les produits les plus à jour, consulter le site cgcinc.com.

DONNÉES SUR LE PRODUIT

Résistance à la compression typique (produit mélangé) selon la norme C472 de l'ASTM (modifiée) : 2 500 à 3 500 lb/po²*

Densité sèche approximative (produit mélangé) : 117 à 123 lb/pi³

Remarque *Les valeurs de résistance à la compression mentionnées dans le présent document ont été obtenues dans des conditions contrôlées en laboratoire. Les conditions réelles sur le chantier peuvent différer en raison des conditions ambiantes, des variations régionales dans la composition du sable, d'un dosage irrégulier de l'eau, du sable et du produit de sous-plancher CGC Levelrock sur le chantier ainsi qu'en raison des différences dans l'équipement de malaxage ou de pompage.

ASSEMBLAGES UL

G524, G230, G516, G535, G551*, G553*, G556, G561, G562, G564*, G566, G587, G588, G591, J917, J919, J920, J924, J927, J931, J957, J958, J991, J994, L006, L201, L206, L208, L209, L210, L211, L212, L501, L502, L503, L504, L505, L506, L507, L508, L509, L510, L511, L512, L513, L514, L515, L516, L517, L518, L519, L520, L521, L522, L523, L524, L525, L526, L527, L528, L529, L530, L532, L533, L534, L535, L536, L537, L538, L539, L540, L541, L542, L543, L545, L546, L547, L549, L550, L551, L552, L556, L557, L558, L559, L562, L563, L564, L565, L568, L569, L570, L571, L573, L574, L577, L579, L581, L583, L585, L587, L588, L589, L590, L592, L593, M500, M501, M502, M503, M504, M505, M506, M508, M510, M511, M513, M515, M517*, M521*, M522*.

Pour l'information la plus à jour sur la désignation UL de Type LRK, communiquer avec le représentant de CGC.

Remarque *L'assemblage UL exige de plus grandes valeurs minimales pour la profondeur de la coulée et les forces de compression ou des exigences supplémentaires. Se reporter aux assemblages UL individuels pour connaître les détails.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Consultez le site cgcinc.com pour obtenir les renseignements les plus à jour sur le produit.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME LEED

Pour obtenir les renseignements les plus à jour sur les systèmes de classement du programme LEED, la certification de projet et le U.S. Green Building Council, visiter le site usgbc.org.

DANGER

Irrite la peau. Cause des dommages graves aux yeux. Peut causer une réaction allergique cutanée. Peut causer une irritation respiratoire. L'inhalation de silice cristalline respirable peut causer le cancer. Bien lire et comprendre les mesures de sécurité avant toute manipulation. Éviter de respirer la poussière. Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé, porter un respirateur homologué NIOSH/MSHA. Porter gants et vêtements protecteurs/protection oculaire. En cas d'ingestion, d'inhalation ou d'irritation cutanée, consulter un médecin. En cas de contact cutané, laver la peau abondamment avec de l'eau. En cas de contact oculaire, rincer les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes et continuer de rincer les yeux. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Mettre le produit au rebut selon les règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Pour plus d'information, appeler la sécurité des produits au 1-800-387-2690 ou consulter la fiche signalétique sur le site cgcinc.com.

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

REMARQUE

Les produits décrits dans le présent document peuvent ne pas être offerts dans toutes les régions. Les renseignements contenus dans le présent document peuvent être modifiés sans préavis. CGC Inc. n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait aux erreurs pouvant avoir été commises par inadvertance dans le présent document. Renseignez-vous auprès de votre représentant ou du bureau des ventes de CGC Inc.

MARQUES DE COMMERCE

Les marques de commerce CGC, DUROCK, LEVELROCK, C'EST VOTRE MONDE. BÂTISSEZ-LE., le logo CGC, les éléments de design et les couleurs ainsi que les marques connexes sont la propriété de la société USG Corporation ou de ses sociétés affiliées. LEED est une marque déposée du U.S. Green Building Council. XL Brands est une marque déposée de la société XL Brands, LLC.

AVIS

Nous ne sommes pas responsables des dommages accidentels ou indirects, résultant des circonstances, ni des frais issus, directement ou indirectement, de la mauvaise utilisation des marchandises non conforme aux instructions et aux devis courants imprimés du vendeur. Notre responsabilité se limite strictement au remplacement des marchandises défectueuses. Toute réclamation à ce sujet sera réputée caduque à moins d'être faite par écrit dans les trente (30) jours de la date où elle aurait raisonnablement dû être découverte.

LA SÉCURITÉ D'ABORD!

Appliquer les pratiques courantes d'hygiène industrielle et de sécurité lors de l'installation. Porter l'équipement de protection personnel approprié. Lire la fiche signalétique et la documentation avant l'établissement du devis et l'installation.

800.387.2690
cgcinc.com
cgcdesignstudio.com

Fabriqué par :
CGC Inc.
350 Burnhamthorpe Rd. W, 5th Floor
Mississauga, ON L5B 3J1

IG1459F/rév. 6-16
© 2016 CGC UNE SOCIÉTÉ DE CGC
et/ou de ses sociétés affiliées.
Tous droits réservés.
Imprimé au Canada.

CGC 
C'EST VOTRE MONDE. BÂTISSEZ-LE.™